

les grâces dont elle est la dépositaire, jusqu'aux parties les plus reculées de ce grand et riche territoire. Lorsque nous verrons toutes ces belles espérances se réaliser, nous nous rappellerons avec bonheur que notre petite aumône d'un centin par année, pendant trois ans, aura contribué à faire ces grandes choses.

Veillez, M. le Curé, recueillir ces offrandes pendant le mois de St. Joseph et m'en faire tenir le montant aussitôt que possible, en y ajoutant la vôtre que vous distinguerez dans votre liste, afin que les archives de la maison de Jésus, Marie, Joseph puissent en conserver le souvenir.

Que la bénédiction de Jésus et la protection de Marie et de Joseph, soient à jamais sur vous et sur tous ceux qui contribueront à cette bonne œuvre !

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

N. B.—MM. les Curés du Saguenay pourront remettre l'offrande de leurs paroisses à M. le Grand-Vicaire Racine.

✠ E.-A. A. Q.